



centrimex

**Guide destiné
à l'exportation de VEHICULE
en conteneur ou en roulant**

**TRANSPORT MARITIME
GUIDE DESTINÉ AUX
PARTICULIERS**

Nous vous informons que notre entreprise a obtenu la certification **OEA (Opérateur Economique Agréé)** Simplifications Douanières, Sécurité et Sûreté.

Soucieux de toujours mieux vous servir, ce nouveau statut européen renforcera la qualité et la maîtrise de nos opérations de transport et/ou de dédouanement effectuées pour votre compte.

Afin de préparer votre expédition dans les meilleures conditions, nous devons vous rappeler les formalités administratives, douanières et réglementaires. A ce titre, vous trouverez ci-dessous, le guide destiné à l'exportation de véhicule accompagné des formulaires à nous renvoyer complétés et signés.

Veuillez noter que ces informations sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement et la qualité de nos services.

PIECES A FOURNIR :

- Photocopie de la pièce d'identité ;
- Carte grise originale
- Inventaire détaillé et chiffré des objets de l'expédition (voir annexe jointe)
Le document doit être impérativement daté et signé par l'expéditeur. Merci de renseigner la ligne « total ».
- Attestation de remise d'un véhicule (voir annexe jointe)
- S'il s'agit d'un véhicule d'occasion : attestation de valeur (voir annexe jointe) et documents de bord (certificat d'immatriculation, certificat de conformité et certificat de contrôle technique arrivé à échéance depuis moins d'un an) ;
Note : l'attestation de valeur doit être renseignée obligatoirement (la valeur zéro n'étant pas considérée)
- S'il s'agit d'un véhicule neuf : facture du véhicule avec origine et procès-verbal des MINES ;
- Certificat de non-gage obligatoire pour les véhicules d'occasion (à télécharger sur le site internet de votre préfecture)
- Attestation L.O.I à remplir impérativement sous peine de taxes complémentaires (voir annexe jointe)
Note : Les batteries doivent être débranchées et réservoirs vides en cas de chargement en conteneur. Par mesure de sécurité, merci de nous livrer votre véhicule avec un minimum de carburant (en réserve).

DANS LE CADRE D'UN ACHAT / VENTE :

- Photocopie de la pièce d'identité de l'expéditeur ;
- Attestation de vente signée et datée par le propriétaire.
- Certificat de cession au nom de la personne (acheteur à destination) apparaissant sur la carte grise. Si la carte grise est restée au nom d'un ancien propriétaire, il faudra autant de certificats de cession qu'il y a eu de transactions.
- Dans le cadre d'une vente d'un véhicule d'occasion ou neuf par un professionnel, une facture commerciale mentionnant le numéro EORI (en cours de validité) du professionnel est requise

LES EFFETS PERSONNELS CHARGES A L'INTERIEUR DES VEHICULES SONT TOLERES PAR LES COMPAGNIES MARITIMES MAIS ILS VOYAGENT SOUS L'ENTIERE RESPONSABILITE DE LEUR PROPRIETAIRE ET / OU DONNEUR D'ORDRE ET DOIVENT ETRE DECLARES

Vous devez vous assurer de la réglementation propre au pays d'importation des véhicules

Nous vous rappelons qu'il est INTERDIT de:

- **Charger dans les véhicules :**
 - Téléviseurs
 - Réfrigérateurs et congélateurs
 - Appareils électriques hors d'usage
 - Pièces détachées contenant des gaz toxiques, CFC, Résidus d'huile ou déchets contenant de l'huile, moteurs, Batteries usagées, vieilles pièces de voiture en mauvais état, inutilisables à leurs fins initiales
 - Médicaments périmés
 - Déchets ménagers
 - Déchets inflammables et/ou dangereux
 - Pneus usés

- **Expédier des véhicules hors d'usage ou accidentés**

LE POIDS TOTAL ROULANT AUTORISE DOIT ETRE INFERIEUR OU EGAL A CELUI DE LA CARTE GRISE

LES MARCHANDISES CHARGEES DOIVENT ETRE EN BON ETAT, EN ETAT DE FONCTIONNEMENT ET CORRECTEMENT EMBALLEES

ANNEXES

Inventaire chiffré

EXPEDITEUR	
NOM Prénom	
Numéro de téléphone	
Adresse complète	
CODE POSTAL- VILLE- PAYS	

DESTINATAIRE	
NOM Prénom	
Numéro de téléphone	
Adresse complète	
CODE POSTAL- VILLE- PAYS	

<u>NOMBRE DE COLIS</u>	<u>POIDS</u>	<u>VALEUR EN DOUANE</u> (Précisez la devise)	<u>DESIGNATION DES OBJETS OU MARCHANDISES</u> (Précisez la matière)
TOTAL			

Je déclare que les marchandises et objets énoncés ci-dessus sont en cours d'usage et ne sont soumis à aucune restriction ou interdiction tant dans le pays d'expédition que dans le pays de destination.

Fait à

Date

Signature

ATTESTATION DE REMISE D'UN VEHICULE

Je soussigné(e) (Nom Prénom).....

atteste avoir remis ce jour à mon transitaire CENTRIMEX.

le véhicule suivant :

MARQUE	
MODELE	
IMMATRICULATION	
DESTINATION	

Je déclare avoir été informé que ce véhicule n'est pas assuré par le soin du transitaire CENTRIMEX et que tout matériel ou objets mis à l'intérieur de celui-ci voyagera sous ma seule responsabilité. Je confirme avoir déclaré par écrit au transitaire CENTRIMEX tous les objets ou matériel se trouvant à l'intérieur du véhicule et certifie que ces derniers ne font l'objet d'aucune restriction ou interdiction en France ou dans le pays de destination. Je confirme mon respect de la réglementation en vigueur concernant le poids maximum autorisé.

Fait à

Date

Signature

ATTESTATION DE VALEUR D'UN VEHICULE

Expéditeur :

Nom et Prénom :.....
Adresse :.....
.....

Destinataire :

Nom et Prénom :.....
Adresse :.....
.....
Téléphone :

MARQUE	
MODELE	
IMMATRICULATION	
NUMERO CHASSIS	
DATE DE PREMIERE MISE EN CIRCULATION	
DESTINATION	

Déclare que le véhicule désigné ci-dessous a une valeur actuelle de :

Fait à

Date

Signature

ATTESTATION L.O.I

Nom du chargeur :

Adresse :

N° Booking / Conteneur :

POL :

POD :

Type de marchandises :

Nous déclarons par la présente que la marchandise soumise au transport ci-dessus, est en conformité avec les exigences de la SP 961 du code IMDG :

- 1) Le ou les réservoirs à combustible du véhicule ou de l'appareil fonctionnant au moyen d'un liquide inflammable sont vides et les accumulateurs ou batteries installés sont à l'abri d'un court circuit.
- 2) Le ou les réservoirs du véhicule ou de l'appareil fonctionnant au moyen d'un gaz inflammable sont dépourvus de gaz liquéfié ou comprimé, la pression n'excède pas 2 bars dans le réservoir, le robinet d'arrêt ou d'isolation du carburant est fermé et verrouillé et les accumulateurs ou batteries installés sont à l'abri d'un court circuit.
- 3) Le véhicule ou l'appareil fonctionne uniquement au moyen d'un accumulateur à électrolyte sec ou liquide ou d'un accumulateur au sodium et cet accumulateur est à l'abri d'un court circuit.

Date :

Signature et tampon :